Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Publié le 30 NOV. 2022
ID : 026-212601652-20221128-DELIB20221106-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 30 NOV. 2022

OBJET :
Subvention exceptionnelle à l'association de Défense des Familles des Sapeurs-Pompiers (ADEFASP) de Loriol-sur-Drôme

Nombre de conseillers :
- en exercice : 29
- votants : 27

N° 2022.11.06

L'an deux mille vingt-deux, le 28 novembre, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 22 novembre 2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Nathalie MANTONNIER, Première Adjointe.
Madame Nathalie SORIA est désignée secrétaire de séance.

PRESENTS : Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALLON, Christian CHABERT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Georges CASANOVA, Marie-Christine GEAY, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Nathalie SORIA, Sébastien CHEYNEL, Emmanuel DELPONT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, José MUNOZ ALVAREZ

REPRESENTES : Francis FAYARD (pouvoir à S. AMBLARD), Evelyne BILBOT (pouvoir à E. BERNARD), Annick BAROTEAUX (pouvoir à G. CASANOVA), Laurent MANTONNIER (pouvoir à N. MANTONNIER), Dan VILLIOT (pouvoir à F. DAMBRINE), Thierry SANCHEZ (pouvoir à F. PLANET), Matthieu NIVOT (pouvoir à E. DELPONT)

ABSENTS : Nicolas COLOMB, Emmanuelle GIELLY

Madame Anne-Lise VIALLON, Adjointe déléguée au Sport et à la Jeunesse, présente la demande de subvention exceptionnelle, déposée en Mairie le 11 octobre 2022, de l'association de Défense des Familles des Sapeurs-Pompiers (ADEFASP) de Loriol-sur-Drôme.

Dans le cadre du 20ème anniversaire de la tragédie de l'autoroute A7 à Loriol-sur-Drôme où cinq Pompiers volontaires ont perdu la vie et trois autres ont été gravement blessés, les membres de l'association organisent un concert qui sera donné par l'Orchestre des Sapeurs-Pompiers de Paris le samedi 26 novembre 2022 sur la commune de Loriol-sur-Drôme.

Dans le cadre de l'organisation de cette manifestation, cette association a sollicité financièrement plusieurs organismes, dont la commune de Livron-sur-Drôme.

Il est proposé d'attribuer à cette association une subvention de 500 €.

Monsieur Philippe CHAVE, Membre de l'association « ADEFASP » ne participera pas au vote.

Vu la présentation opérée en Commission des finances en date du 17 novembre 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'Unanimité avec 26 Pour et 1 ne prenant pas part au vote :

- **AUTORISE** le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « ADEFASP » dans le cadre de l'organisation d'un concert le 26 novembre 2022 d'un montant 500 €.

- **DÉCIDE** de prélever la dépense sur les crédits ouverts à l'article 6574 du budget de l'exercice en cours.

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Publié le 30 NOV. 2022
ID : 026-212601652-20221128-DELIB20221106-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour le Maire,
Nathalie MANTONNIER,
Première Adjointe

MAIRIE DE TAIN-L'HERMITAGE
26250

La secrétaire de séance,

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le 29 NOV. 2022